

# **L'impact économique et social du patrimoine sur un territoire**

Rencontre du Club des Partenaires de la  
Fondation du Patrimoine  
3 avril 2008

*Charles de Croisset, président de la Fondation du Patrimoine*

Une fois de plus, je remercie beaucoup le groupe le Moniteur qui est un interlocuteur régulier de la Fondation du Patrimoine, et qui manifeste un réel intérêt pour le patrimoine. Je voudrais vous rappeler que la Fondation du Patrimoine organise pour ses partenaires des rencontres pour avoir périodiquement un dialogue avec des acteurs du patrimoine. Pour cette troisième réunion, nous avons choisi un thème qui est évoqué souvent aujourd'hui, l'impact économique de la préservation du patrimoine bâti.

L'impact économique du patrimoine, c'est l'ensemble des effets économiques, sociaux, fiscaux, en terme d'investissements, d'attractivité, observables sur un territoire donné et liés à la présence d'un site patrimonial. En d'autres termes, ce n'est pas seulement le tourisme.

Pour être durablement sauvegardé nous le savons bien, un patrimoine, surtout un patrimoine bâti, doit continuer à vivre, à avoir une fonction, répondre à un besoin, être viable économiquement. Ce sujet est donc fondamental. Notre patrimoine n'a d'avenir dans son ensemble, que s'il a un impact économique positif et si celui-ci est bien compris, surtout le patrimoine auquel s'intéresse la Fondation du Patrimoine qui est le patrimoine non protégé pour l'essentiel. On peut imaginer en effet que la cathédrale de Chartres ou le musée du Louvre parviendront à survivre même si leur impact économique n'est pas évident mais pour le patrimoine, au sens très large, auquel nous nous intéressons, s'il n'a ni fonction, ni utilité, il n'y parviendra pas.

Nous avons donc choisi ce thème qui nous paraît très bon. Notre orateur principal, est M. Hervé Passamar, directeur de l'agence régionale du patrimoine de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il nous dira aussi un mot sur cette agence régionale qui est, je crois, une institution relativement originale. Je connais d'autres régions où je ne vois pas d'équivalent. Alors, comme c'est très rare en France qu'il y ait quelque chose qui ne soit pas absolument identique partout, il sera très intéressant que M. Passamar nous parle de son agence, de son action et de son point de vue.

Bien entendu, quand on parle bâtiment, on parle d'entreprises du bâtiment et vous voyez à côté de M. Passamar, M. Didier Horcholle, le délégué PACA du regroupement des entreprises de restauration des Monuments Historiques.

Nous avons dans la salle de nombreuses personnes présentes, toutes intéressées par le problème du patrimoine, de sa préservation et de sa restauration, mais je voudrais saluer Mme Dedieu et M. Hart qui animent une association européenne qui a commandé au Pr. Greffe, qui est un économiste du patrimoine, comme chacun sait, à l'Université de Paris I, un livre blanc sur les avantages économiques de la restauration du patrimoine en Europe. Peut-être que dans le cadre de notre débat ils nous feront l'amitié de nous parler de leur livre blanc et de ce travail.

Merci à tous d'être là. Marie-Edith, voulez-vous nous parler de manière plus précise de ce programme ?

**Marie-Edith de Feuarden, déléguée du Club des Partenaires de la Fondation du Patrimoine**

Nous avons souhaité accueillir l'agence régionale, représentée ici par son directeur, car ce qui nous intéressait était de montrer que le patrimoine était un élément de l'économie moderne et n'était pas uniquement synonyme du passé.

Le terme est vaste : Il nous paraît, en premier lieu, important de préciser et de qualifier le terme de patrimoine.

Il est également important d'expliquer en quoi consistent les outils mis en place sur la région PACA, qui peuvent d'ailleurs aussi être appliqués à d'autres régions que cette région d'étude. L'Agence Régionale du Patrimoine de PACA a en effet été approchée par le Ministère de la Culture pour expliquer le modus operandi de l'étude afin que d'autres régions, par le biais des DRAC, franchissent le pas, sur le modèle que vous avez mis en place dans la région PACA.

Suite à votre exposé - et je pense que vous allez également revenir sur les autres actions de l'agence régionale du patrimoine puisque sa mission ne s'arrête pas à ces mesures économiques - nous avons souhaité inviter des représentants des entreprises du bâtiment dont M. Horcholle ici présent qui représente le regroupement des entreprises de restauration des Monuments Historiques pour la délégation de PACA.

Pour un éclairage, à l'échelle européenne, nous avons désiré associer Mme Dedieu et M.Hart, qui représentent l'AEERPA ; Mme Dedieu est une des administratrices de cette association et M.Hart, vous en êtes le vice-président.

**Hervé Passamar, directeur de l'agence du patrimoine PACA**

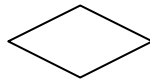
Le départ de l'histoire, c'est que nous avons mis en place un dispositif scientifique, le plan Antique, doté d'une enveloppe de 100 millions d'euros en complément des financements traditionnellement arrêtés par l'Etat et la Région, en vue d'une sauvegarde des principaux sites et monuments de la région, qui sont illustres mais qui sont dans une situation grave en terme de nécessité d'action, pour maintenir l'existant.

Une structure a été créée en 2001 qui s'appelait à l'époque l'agence régionale du patrimoine antique, et qui avait pour mission de coordonner l'ensemble des actions conduites dans le cadre de ce plan.

En 2004, l'Etat et la Région ont souhaité élargir le champ des missions de l'agence à tout patrimoine protégé : depuis on ne parle de l'agence régionale du patrimoine antique mais de l'agence régionale du patrimoine, intervenant pour une partie de ses activités sur le plan du patrimoine antique mais intervenant également sur tous les autres sites à partir du moment où nous sommes sur un patrimoine dit protégé.

J'évoque cette question du patrimoine antique car, effectivement, cette dotation exceptionnelle de 100 millions d'euros a eu des effets un peu pervers et complexes. Un certain nombre de personnes de structures et d'institutions ont colporté ce chiffre de

100 millions en disant « ca coûte cher, le patrimoine coûte cher, la culture coûte chère ». C'était relayé parfois un petit peu maladroitement par la presse. Quand on n'explique pas plus les finalités, et les objectifs, quand on ne précise pas dans quel cadre, dans quel contexte s'inscrivent ces différentes estimations et qu'est-ce que ca va pouvoir générer localement en termes d'image - même si en termes d'emplois, et de retombées économiques, ça a procuré le maintien d'un certain nombre d'entreprises locales - je crois qu'on n'a pas une démarche qui est socialement compréhensible et visible ; on reste dans une logique strictement institutionnelle et professionnelle et quelquepart on passe à côté de la mission qui est la nôtre, en tous cas celle de l'agence régionale du patrimoine.



Donc il nous a paru très important de faire un travail systématique autour de ces notions d'impact économique et social du patrimoine. Un certain nombre de travaux avaient déjà été réalisés sur ces questions, notamment ceux de M. Greffe, dont on a entendu parler tout à l'heure, puisqu'effectivement c'est celui qui, depuis une trentaine d'année en Europe, travaille et réfléchit sur ces questions. On avait également des travaux soit régionaux mais ne prenant pas en compte l'ensemble des champs du patrimoine et/ou ne prenant pas en compte l'ensemble des retombées ; ou alors des approches beaucoup plus territoriales, beaucoup plus ciblées, qui effectivement pouvaient prendre en compte différents types d'impacts, mais pas à l'échelle d'une région. Donc il y avait un réel besoin en terme de mise en œuvre d'un système d'observation – je dis bien système d'observation car l'agence régionale n'est pas un bureau d'études mais une agence régionale du patrimoine, donc un outil Etat-Région et qui dans ses missions doit notamment veiller à la mise en œuvre d'un certain nombre de politiques et doit bénéficier de l'appui d'un certain nombre d'acteurs dans le champ du patrimoine. Donc une nécessité d'opérationnalisation de nos travaux et de l'ensemble des études qui sont conduites, autrement dit il faut que cela serve à quelque chose, que ce soit repris par un certain nombre d'acteurs et que ce soit intégré dans les pratiques.

On s'est tout de suite posé la question du partenariat scientifique à développer pour conduire ce travail. Nous avons créé un observatoire sur les retombées économiques et sociales du patrimoine puisque l'agence n'avait pas ni la capacité ni le souhait de gérer en interne l'ensemble des travaux constitutifs nécessaires à la mise en œuvre d'un tel travail.

Cet observatoire régional associe des partenaires scientifiques - bien sûr le bilan est scientifique puisqu'on s'est appuyé sur tous les éléments économiques sur lesquels ils travaillent depuis une trentaine d'années et il est évident que nous n'avions ni les compétences ni l'ambition de faire que ce qu'ils ont pu réaliser – des sociologues, des géographes, des historiens, des juristes, enfin des experts qui peuvent apporter leur contribution et un niveau d'expertise tout à fait déterminants, dont les universités Marseille II, Paris I, le CEREQ puisqu'à Marseille on a la chance d'avoir le CEREQ, qui a été décentralisé en 1992, et qui est, je le rappelle, le Centre d'Etudes et d'orientation sur l'évolution des métiers et des qualifications. .

Pour l'impact social il s'agit de mesurer les emplois, de réfléchir à la nature des métiers et des qualifications, et à leur évolution. C'est ce travail dynamique et en prospective

qui est intéressant. On n'est pas là sur une logique d'état des lieux, de « simple » état des lieux, on est sur une logique encore une fois qui doit réunir un panel plus large possible d'acteurs concernés, d'acteurs scientifiques, d'acteurs économiques.

Par la présence à nos côtés aujourd'hui de M. Horcholle - on s'est en effet rapproché du regroupement des entreprises de restauration des Monuments Historiques - on voit du point de vue des professionnels de la restauration quels étaient les enjeux, quelles étaient les difficultés, quels étaient également les montants en jeu, quels étaient les chiffres à faire réaliser, quels étaient les caractéristiques d'emplois, les besoins ; C'est un travail qui n'est pas uniquement un travail de collecte de données mais aussi un travail en partenariat étroit.

On s'est rapproché également des entreprises intervenant dans le champ du tourisme patrimonial puisque l'impact économique du patrimoine, au-delà du montant des billetteries, c'est d'une part tout ce qui concerne les travaux de restauration et d'autre part ce qu'on va qualifier de tourisme patrimonial.

Troisième partenariat : des acteurs sociaux, des organismes de formation puisque la question de la professionnalisation est centrale dans cette question. On est sur un champ du patrimoine dont les contours ne sont pas forcément très clairs et définis et où de toute façon ce que l'on note c'est aujourd'hui un problème global de professionnalisation. Et cela, on le note au niveau des gestionnaires du patrimoine qui peuvent aujourd'hui effectivement adapter leurs pratiques à l'innovation. C'est bien. Dans un contexte de changement, il ne fait pas avoir peur, il faut s'adapter et puis vivre ça, le penser en tous cas. La possibilité de se repositionner doit être ressentie comme une perspective dynamique qui doit permettre à des structures de travailler autrement, mieux, plus en réseau. On passe d'une logique d'objet patrimonial classique à une logique de territoire, de mise en réseaux, de partenariats d'actions, de programme européen. On voit bien que les acteurs traditionnels du champ du patrimoine sont les conservateurs, des gens pour lesquels les formations initiales ne les préparent pas forcément, voire pas du tout, à ces évolutions et à ces mutations. C'est tout à fait évident sur ce qu'on va appeler les métiers de la gestion de site. On voit bien aujourd'hui que l'offre qui est proposée est complètement décalée dans la réalité par rapport aux attentes et besoins des visiteurs. Dans les sites les plus prestigieux, on constate une érosion quasi-permanente des visiteurs. Alors quand on interroge les gestionnaires là-dessus, ils apportent des réponses conjoncturelles comme la canicule, la guerre du Golfe... Mais en réalité il y a des questions de fond à se poser en termes de qualité de l'offre. Donc là on pense bien à des modes de gestion sur les métiers de la conservation, on est sur des modes de gestion déconcentrés, territorialisés, partenariaux ... et sur lesquels encore une fois il y a des compétences à acquérir, pour au minimum se mettre au niveau européen.

Ce contexte, je pense qu'il n'est pas spécifique à la région PACA. Depuis quelques temps on travaille aussi sur d'autres régions et on voit bien qu'il y a sur le champ du patrimoine, de grandes mutations, des changements importants. Je viens d'évoquer la territorialisation accrue. On passe de plus en plus d'une logique de sites et de monuments à une logique de territoires. Ça, c'est le prolongement de la décentralisation. C'est le fait qu'on passe de « tuteur » ou en tous cas de gestion par l'Etat à des modalités de prises en compte par les collectivités locales et notamment par les régions. L'analyse qu'on fait d'un dossier patrimoine n'est pas tout à fait la même dans une direction de la culture et du patrimoine d'un Conseil régional que dans un

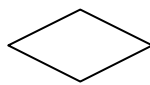
service patrimoine d'une DRAC. On est donc aujourd'hui dans un contexte encore une fois complexe parce qu'on passe d'une époque à une autre sans vraiment savoir où on va et avec des acteurs qui sont encore formés à l'ancienne et qui sont sur des cultures professionnelles qui ne les préparent pas du tout à ces évolutions.

Dans les métiers du tourisme patrimonial, par exemple, puisqu'on a pas mal travaillé cette question, on a une représentation du tourisme patrimonial qui est globalement complètement décalée par rapport à la réalité des personnes. On imagine volontiers des cars avec des personnes du troisième âge qui descendent avec l'appareil photo, un guide ... Cela existe mais c'est loin d'être la majorité. Aujourd'hui, il y a une attente différente, il y a un tourisme culturel patrimonial qui a d'autres aspirations et qu'il faut prendre en compte. Tout cela participe effectivement à une mutation, des changements, à une réflexion qu'il faut conduire sur les modes de gestion.

Penser cette réflexion sur les modes de gestion, cela veut dire réfléchir et travailler sur ce qu'on appelle l'analyse de l'impact économique et social du patrimoine. Le départ c'est donc cet état des lieux qu'on a réalisé et qui consistait à contre balancer l'effet d'annonce du plan antique, le chiffre récurrent des 100 millions d'euros, par des données claires et précises permettant de justifier que, d'une part, les dépenses publiques qui sont réalisées sur le patrimoine permettent et favorisent très clairement le développement de l'activité locale avec un niveau de retour sur investissement qui est largement supérieur à l'investissement réalisé, sauf que le patrimoine est un objet un peu particulier et singulier dans la mesure où celui qui investit – l'Etat, la Région – n'est pas nécessairement celui qui va bénéficier du retour sur investissement.

Comme déjà mentionné, ce sont les entreprises de restauration, les entreprises et les acteurs du tourisme patrimonial – l'hôtellerie, la restauration – qui vont bénéficier effectivement de ces investissements, de ces nouvelles orientations.

Par contre, à moyen ou à long terme, les collectivités locales sont aussi gagnantes. Cela contribue et participe d'une richesse du territoire, et cela crée de l'emploi, favorise une certaine citoyenneté. Aujourd'hui, il est évident que l'identification au patrimoine, pour des gens un peu défavorisés, contribue à un sentiment de participation à l'appareil collectif. Tout le monde était conscient de ces points abordés. On n'a pas inventé tout cela. Il y avait ces constats faits par un certain nombre de personnes et de structures.



Notre travail a été de mettre tout cela à plat, de mettre en œuvre une méthodologie fiable qui permette de dire voilà le patrimoine dans notre région, cela veut dire tant d'emplois directs, tant d'emplois indirects et tant d'emplois induits.

Les emplois directs, ce sont les gestionnaires qui peuvent nous les fournir, les gens qui interviennent directement sur les sites, et dans d'autres institutions tels les Conseils régionaux, généraux, communes... - c'était là la première étape de ce travail que l'on pensait au départ facile car c'est la partie visible de l'iceberg : faire une simple addition des gens qui sont à l'œuvre et qui interviennent sur les différents sites de la Région.

C'est, en réalité, bien plus compliqué car il y a des institutions diverses et variées qui, de près ou de loin, sont concernés et s'intéressent au patrimoine.

De plus, on s'est rendu compte que le terme patrimoine n'est pas un terme stabilisé. La structure du Conseil général va appeler patrimoine ce que la Région va appeler autrement et que la DRAC va nommer elle aussi autrement. Dès l'origine, il y a donc déjà des problèmes de terminologie.

La deuxième partie du travail a été de travailler sur les emplois indirects qui sont, pour partie, les emplois générés par les différents chantiers de restauration du patrimoine. Là, on a la chance d'avoir un interlocuteur qui pouvait nous fournir des données fiables et précises puisque le délégué régional des GMH nous a transmis tout cela.

Beaucoup plus compliqué du côté du tourisme patrimonial parce que là il n'y a pas une structure qui soit effectivement une structure de coordination régionale par exemple des entreprises du tourisme patrimonial. Cela n'existe pas. Il y a une mosaïque d'acteurs économiques qu'il faut reconstituer et essayer de voir ce que ça peut procurer comme emplois. On peut demander à la Préfecture et obtenir des chiffres assez précis puisque les professionnels du tourisme ont besoin d'agréments donc c'est relativement simple. Par contre, sur le tourisme patrimonial au sens strict, c'est beaucoup plus délicat. En somme, les emplois induits, ce sont les emplois générés par les emplois indirects. Donc on est dans une logique qui se complexifie au fur et à mesure qu'on passe d'un effet direct à un effet indirect, puis à un effet induit : les décisions économétriques ne sont pas forcément simples à priori et nécessitent beaucoup de rigueur si on ne veut pas être taxé de survaloriser son propre champ. Si l'agence régionale du patrimoine faisait une étude sur l'impact social du patrimoine pour dire « regarder à quel point le patrimoine est important », on sera peu crédible et on sera même contre-productif. Il fallait effectivement développer une méthodologie, la plus rigoureuse possible, et s'appuyer, de fait, sur des gens qui sont incontournables sur ces questions et dont les travaux font autorité.

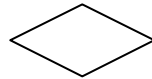
Sur l'aspect économique, des retombées économiques indirectes c'est tout simplement le montant cumulé des billetteries. Sur la région PACA par exemple, il y a 2200 monuments protégés mais bien évidemment il n'y a pas 2200 billetteries identiques.

On va s'intéresser plus spécifiquement à cela, on va interroger l'ensemble des gestionnaires qui ont une billetterie et leur demander de répondre à un questionnaire e où ils vont pouvoir nous dire le montant réalisé que ce soit en termes de ventes de boutiques, de parkings, de billets... De nouveau, on se heurte à de nouvelles difficultés et on se rend compte que c'est extrêmement compliqué. Et la raison est simple : il n'y a pas ou très peu de billetteries informatisées en région PACA, comme ailleurs. S'il y avait eu des billetteries informatisées, les gestionnaires auraient pu très facilement et rapidement mettre en avant des chiffres et des résultats et mettre également en avant des caractéristiques et typologies de visiteurs. Quand on a des billetteries informatisées, il est très facile de poser deux questions, de rentrer les données, et, en fin de journée, de dire, par exemple, il y a 12% de visiteurs étrangers, 14% qui viennent de telle ville, alors qu'il est rigoureusement impossible de le faire dans un contexte de billetterie papier. C'est tout à fait un problème de mode de gestion et ce n'est pas un problème d'impact économique et social du patrimoine.

Le principal problème méthodologique de l'analyse de l'impact économique et social du patrimoine est la collecte des données ; c'est trouver l'information car elle n'est pas forcément disponible. Lorsqu'on a demandé à la DRAC le montant global de l'engagement de l'Etat sur des travaux de restauration du patrimoine, c'était très compliqué pour eux d'évaluer le montant . Il y a des montants engagés, des montants

payés, des codifications, des typologies de monuments... Et encore là, on y arrive ! Avec le Conseil régional, c'est quasiment impossible pour une raison simple : au Conseil régional PACA, comme ailleurs, il y a de l'argent qui est financé sur des actions de restauration du patrimoine par le Ministère de la Culture mais également par le Direction de l'Aménagement du Territoire, et aussi par la Direction du tourisme etc. etc... L'addition est donc très difficile à effectuer. Ajouter à cela que le terme « patrimoine » n'est pas forcément clair (patrimoine protégé, patrimoine bâti), et que les principaux acteurs institutionnels, dont les financeurs, ne sont pas sur des modalités de financement lisibles pour une structure équivalente à une agence régionale du patrimoine, qui est, elle-même, financée par ces mêmes structures.

Puis, quand on redescend à l'échelle des gestionnaires, il y a une très grande difficulté liée à leur mode de gestion. Il faut juste modifier les pratiques. Quand, sur une ville, vous avez 7 lieux différents et 7 problèmes de ventes différents, que ces 7 lieux ne vendent pas forcément les mêmes billets pour le même dispositif et pour la même entrée... ce sont des choses qui sont incompréhensibles pour le visiteur qui, s'il va en Italie ou en Espagne, est dans un système beaucoup plus simple.



La logique, dans laquelle on est, dépasse une simple logique de production de résultat, et de production de données : voilà, l'impact économique et social en PACA c'est tant. Je dirai que c'est nécessaire mais que ce n'est pas suffisant.

Ce qui, à notre avis, est intéressant, c'est de voir ce que cela pose des question en terme de mobilisation de données, de nécessité de partenariats, de lisibilité accrue pour les principaux acteurs. Imaginons des élus, des citoyens, qui ont envie de savoir quel est le rapport qu'on peut faire entre le coût global du patrimoine dans une région et leur apport. C'est une question qu'on peut tout à fait poser.

Aujourd'hui le Ministère de la Culture - la Direction de l'Architecture et du Patrimoine – nous a sollicité pour conduire une mission d'essaiimage de cette étude réalisée en PACA. Nous avons donc fait la tournée des 22 régions, en s'appuyant sur les DRAC, un certain nombre de Conseils régionaux et d'institutions, pour faciliter nos démarches. Par quoi est motivée cette demande émanant du Ministère ? Elle est motivée par le fait que le Ministère de la Culture, la direction de l'Architecture et du Patrimoine, n'a aucun chiffre sur le montant cumulé des billetteries réalisé par les sites et monuments protégés en France. Ce chiffre n'existe pas au niveau national tout simplement parce qu'il n'existe pas au niveau régional. Donc le premier étage de la fusée est de faire un travail régional de mobilisation et d'agrégation de données, sur des bases scientifiques, avec un protocole commun qui nous permette ensuite de faire analyse transversale qui, mi-septembre 2008, permettra de dire voilà le patrimoine en France aujourd'hui, pour le patrimoine protégé, c'est tant d'emplois directs, c'est tant d'emplois indirects donc tant d'emplois mobilisés au titre des travaux de restauration. Ce chiffre on ne l'a pas encore. De plus, les chiffres qui circulent, sont complètement fantaisistes. Il va donc falloir planter ce décor pour que le Ministère de la Culture comme les différents acteurs culturels puissent valoriser leurs actions.

Aujourd'hui on parle beaucoup de la culture en terme de coût. La culture cela coûte, certes, mais il ne faut pas oublier - et c'est peut-être aussi un des objectifs de notre travail – que cela rapporte beaucoup plus.

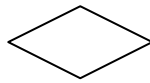
Bien sur, il est tout à fait clair que la finalité d'une opération de restauration d'un monument public, ce n'est pas de gagner de l'argent, c'est de conserver un patrimoine monumental et qu'on puisse continuer à le préserver pendant quelques décennies, quelques siècles. Cela a également un effet induit non négligeable en terme économique. Je dis bien effet induit parce que, pour nous, encore une fois, l'analyse de l'impact économique et social du patrimoine n'est pas une finalité ; c'est un moyen qui permet de mieux lire une situation, de mieux mettre l'accent sur une situation de besoins, des évolutions.

Il y a des gens comme M. Greffe, comme nous l'avons déjà mentionné, qui travaillent depuis 30 ans sur cette question. Je crois qu'il a trouvé avec la région PACA, un territoire d'expérimentation intéressant. Et en même temps aujourd'hui, nous sommes dans une phase de décentralisation, et l'enjeu n'est plus uniquement en terme de rationalisation des dépenses publiques : il faut également justifier la dépense d'un euro... Par rapport à ce fort mouvement de décentralisation, il faut bien voir que les régions n'appréhendent pas le patrimoine de la même manière, et cela veut dire qu'il y a des instruments de mesure différents. Ne pas appréhender le patrimoine de la même manière, cela s'entend mais, concrètement, il reste à deviner comment. Je suis économiste de formation. Il faut pouvoir mesurer cet impact avec des outils qui soient simples d'utilisation. C'est pour cette raison que nous avons réalisé un guide méthodologique qui permette à nos différents partenaires d'essayer de se livrer, au-delà des travaux que nous avons conduit au niveau régional ou au niveau national avec le Ministère, à des diagnostics locaux. L'enjeu est là également. Une commune peut tout à fait, dans le cadre d'une opération de développement patrimonial, se pencher sur cette question et réfléchir à l'impact culturel mais aussi économique et social.

En terme d'emploi, les premiers résultats qu'on a sortis il y a trois ans et qui sont sous-estimés par rapport à un certain nombre de travaux que nous poursuivons aujourd'hui, ont démontré que le patrimoine protégé en région PACA, cela génère 48 000 emplois directs, indirects et induits. Ce qui est considérable. Quand on a présenté l'étude au Conseil régional et au Ministère de la Culture, je peux vous garantir que c'était le pavé dans la mare.

Lorsqu'on va analyser un dossier et que ce dernier met avant des données aussi tangibles et quantitativement parlantes que 45-48000 emplois à l'échelle d'une région, pour les élus, qui ne sont pas spécialistes du patrimoine, ce sont des éléments importants et parlant : en tant qu'élus, donc quelqu'un ayant des décisions à prendre, il n'envisagera pas les choses tout à fait sous le même angle. Cette dimension, je dirai presque stratégique, me paraît très importante. Je crois qu'à un moment, quand on se lance dans la décentralisation, on bouleverse complètement les décisions et la commande publique. Cela veut dire aussi que les décideurs doivent avoir des éléments d'aide à la décision. Je pense que ces éléments purement quantitatifs – tant d'emplois, tant de retombées économiques, permettent, au-delà de l'impact culturel, de l'intérêt historique et archéologique des sites, de faciliter la décision et en tous cas de faire pencher la balance du bon côté par rapport à des réticences que peuvent avoir des décideurs notamment les élus sur la culture, qui, globalement quand même est vécu comme peu populaire, élitiste, coûteuse et qui est considérée comme ne générant pas grand-chose dans le tissu local en terme de retombées. Le but est d'essayer de modifier

cette représentation, en tous cas chez nous en PACA, franchement très présente et par ce système d'observation de permettre, au-delà de la production de données, que chacun des acteurs puisse avoir des repères, des cadrages.



Il y a une action, qu'on a conduite, qui est un effet induit de cette démarche d'analyse de l'impact social et économique du patrimoine.

Je disais qu'on s'était rapproché des entreprises. A l'agence nous avons trois types de missions : en termes d'observation et d'études, en termes d'animation territorial, de conseil, d'appuis aux acteurs du patrimoine sur les notions liées à l'aspect économique, technologique, d'information, de mise en réseau sur des programmes européens, et puis aussi des missions de qualification et d'insertion. C'est-à-dire que la fonction sociale du patrimoine, il ne faut pas la perdre de vue ; je suis convaincu que c'est un outil d'accès à la citoyenneté. Dans ce cas, nous avons pensé à monter quelques opérations, notamment sur les chantiers associant des structures d'insertion. On s'est rendu compte que cela ne marchait pas très bien et pour deux raisons. La première est qu'il n'y a pas de structure d'insertion par-économiques qui soit véritablement positionnée sur le patrimoine ; et deuxièmement, je dirai que la taille et l'importance des chantiers est telle que ces structures, souvent associatives, n'ont pas les compétences, les moyens et les ressources internes pour gérer ce type d'actions.

Nous nous sommes dit qu'il fallait prendre le problème à l'envers : mobiliser les entreprises et voir, avec elles, ce qui pourrait être élaboré comme outil régional de prise en compte de ces questions là. Nous avons décidé de poursuivre le partenariat mis en place dans le cadre de l'étude sur l'impact et d'essayer – avec l'aide de l'Etat – de monter un dispositif économique et social, qui permette, d'une part, à des entreprises de satisfaire leurs besoins en main d'œuvre mais également à des gens, qui sont en grande difficulté, d'accéder à une qualification et à un emploi sur des métiers qui sont très valorisants. Car travailler sur le maintien du patrimoine est prestigieux. Nous avons donc créé, avec l'Etat, une structure d'insertion qui fonctionne maintenant et qui est vraiment dans le droit fil de cette démarche d'enquêtes et d'études.

Tout cela pour effectivement bien insister sur le fait qu'on n'est pas dans une stricte logique d'étude, on est plus dans une démarche de partenariats, dans un système d'observation pérenne, (on a mis en place des outils pour faire des comparaisons car il est intéressant de voir dans 2, 3, 5 ans comment ca bouge dans les territoires). Y en a-t-il plus ou moins ? En termes de fréquentation, de caractéristiques du public, de chiffres d'affaires réalisés par les hôtels, les restaurations à proximité des sites... Toutes ces questions nécessitent des mises en place de systèmes d'observation pérennes. C'est complexe et ambitieux mais, encore une fois, c'est, à mon avis, l'objet intéressant qui est celui d'une agence locale de patrimoine, qui vient en complément des professionnels qui existent chez nous. Personne n'est historien, archéologue, nous sommes une agence régionale du patrimoine constituée de gens, qui, tout simplement se réunissent au siège et cela peut paraître paradoxal au départ mais c'est à mon avis plus pertinent et plus riche par rapport à l'organisation du partenariat qu'on s'est autorisé.

### *Didier Horcholle, délégué PACA du Groupement des Monuments Historiques*

M. Passamar a dressé le décor. Au niveau des entreprises, nous avons besoin de main d'œuvre. Nous avons un problème de professionnalisation. Nous avons aussi les retombées du plan patrimoine Antique avec ce critère social qui était important. Nous avons décidé, avec des partenaires, de constituer un groupement d'employeurs, qui, en s'appuyant sur un recrutement de personnes en difficulté – des RMistes pour la plupart – puisse monter une formation adaptée à nos métiers par rapport aux spécificités techniques. Dans la région PACA, c'est assez nette par rapport à certain nombre de détails architecturaux. Nous nous sommes appuyés sur la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment et nous nous sommes regroupés sous forme d'association. Nous avons embauché deux permanents au mois d'octobre. Un premier groupe de 7 personnes a été embauché, réparti sur un certain nombre de chantiers. Un deuxième groupe a commencé au mois de février qui porte le nombre à 15 salariés en insertion. Les premières retombées sont très favorables. Il y a un véritable encadrement dans les entreprises. On a fait très attention à l'accueil d'un certain nombre de tuteurs qui encadrent les gens à réinsérer. Dans ce cadre, les premiers résultats sont très encourageants. On a fait une statistique : nous n'avons que 6% d'absentéisme, c'est quelque chose d'assez remarquable. Les adhérents sont assez satisfaits car il y a une réelle volonté des gens insérés à travailler. C'est une expérience qui va se développer peut-être dans d'autres régions.

### *Hervé Passamar*

Actuellement le Ministère de la Culture, la Direction de l'Architecture et du Patrimoine, nous a confié cette mission d'essaimage sur l'observatoire des retombées économiques et sociales du patrimoine.

Nous en avons profité pour évoquer avec eux l'existence de ce groupement d'employeurs pour l'insertion et la professionnalisation. Aujourd'hui on considère qu'effectivement, il y a, d'une part, des besoins au niveau des entreprises, d'autre part la possibilité pour des gens en grande difficulté de se qualifier, de se former sur des métiers qui sont très valorisants, dans ce champs du Bâtiment en tous cas. Après la question qui se pose, c'est comment mobiliser ce type de partenariats sur chaque région ? Je sais qu'il n'y a pas d'agence régionale du patrimoine partout, qui peut assurer une certaine coordination. Donc, on nous a proposé de travailler à cette mise en réseau, le développement d'outils qui permettrait dans chacune des régions de créer de l'emploi et de la qualification sur ces métiers là, en lien avec les mouvements régionaux des Monuments historiques, avec les DRAC. Je trouve intéressant de le préciser aujourd'hui car la Fondation du Patrimoine pourrait être un interlocuteur, un partenaire, un appui régional intéressant pour nous dans ce cadre là. De toute façon, nous, agence régionale du patrimoine, nous n'avons pas vocation à devenir une structure nationale. Nous sommes au service d'une politique régionale. Nous sommes tout à fait intéressés pour favoriser l'extension et l'essaimage des outils que nous créons mais pas plus, nous n'allons pas nous transformer en agence nationale du Patrimoine, loin de là. Donc, à partir du moment où il y a une démarche initiée et impulsée par le Ministère de la Culture, sur un concept tel que je le décris, cela nous paraît très intéressant mais en même temps cela nécessite une animation régionale, des interlocuteurs... J'ai été très

surpris de voir pendant deux ans, des chefs d'entreprise prendre du temps pour venir travailler avec leur partenaire sur le montage d'un projet parce que ça a été compliqué, cela n'entraîne pas dans les cadres : on était une agence régionale et pour eux on aurait dû être départementale ; parce qu'il y a déjà un réseau national qui n'a pas compris non plus pourquoi on était pas localisé sur une ville et pourquoi on était dans cette approche régionale. Donc on innove, on expérimente. C'est toujours intellectuellement satisfaisant mais concrètement difficile.

Nous avons essuyé quelques plâtres, nous avons démontré la pertinence économique et sociale de ce type de dispositif mais il va falloir faire œuvre de développement sur des régions et des sites où il faut convaincre des directions du travail, des conseils régionaux, généraux, des partenaires sociaux, institutionnels, économiques. Donc nous allons réfléchir avec le Ministère de la Culture à des modalités qui permettent le plus facilement possible de mettre en mouvement cette dynamique là. Je profite, néanmoins, de notre présence ici pour vous passer cette information car je suis convaincu que la Fondation du Patrimoine pourrait être un partenaire actif et très intéressant sur ce modèle de développement de dispositifs économiques et sociaux autour du patrimoine en lien avec des acteurs institutionnels...

### **Michèle Prats, secrétaire générale ICOMOS France**

Je suis secrétaire générale d'ICOMOS France. J'étais particulièrement intéressée par ce que vous venez de dire, d'autant plus que, pendant 10 ans, j'ai été conservateur régionale des Bâtiments de France en PACA. J'ai une question : avez-vous dans votre formation, uniquement de la formation pratique ? Si vous avez aussi un volet de formation un peu plus théorique, je suppose que l'école d'Avignon, qui est aussi un membre actif d'ICOMOS, est impliquée dans ce type de formation ?

### **Didier Horcholle**

L'école d'Avignon est effectivement associée, sur une partie, lorsqu'un salarié, qui va se former aux métiers de peinture et de restauration de fresques, suit une formation en alternance à l'école d'Avignon et sur chantier. Pour les autres – j'ai oublié de le dire tout à l'heure – les premiers groupes sont des maçons du patrimoine. Tailleurs ne pierre c'est pas vraiment un problème mais maçon du patrimoine c'est quelque chose qui devient très rare. Donc là c'est aussi une formation en contrat de professionnalisation avec une semaine en formation chez les Compagnons sur un programme déterminé par les entreprises – on a un cahier des charges déterminé – et les trois autres semaines sur le terrain en entreprise. Il y a un premier contrat de professionnalisation qui est fait sur un an avec le groupement d'insertion. La deuxième année il y a un nouveau contrat de professionnalisation qui sera fait directement dans l'entreprise donc il passera une année dans le mouvement et tous les adhérents se sont engagés à embaucher à l'issue de ces deux ans les stagiaires qui sont passés par cette filière dans leur entreprise.

**Michèle Prats**

J'ai une question plus générale : vous l'avez très justement dit, il se pose un problème de la terminologie, qu'entend-on par « patrimoine » ? Or chez ICOMOS, patrimoine ce n'est pas uniquement le patrimoine protégé mais aussi le patrimoine ordinaire, quotidien, l'architecture vernaculaire, c'est-à-dire tout l'autre patrimoine, qui, à notre avis, est aussi important. Et en matière de réhabilitation par exemple, dans tous nos centres anciens, et en région PACA évidemment il y a énormément de centres qui ne sont pas nécessairement protégés mais qui représentent un patrimoine fort – alors là en termes d'emplois, d'impact économique, si on prend aussi en compte cette donnée du patrimoine qui attire les 70 millions de visiteurs que nous accueillons chaque année en France, cela représente en termes économique beaucoup plus que les 48000 emplois dont vous parliez sur la seule région PACA.

**Hervé Passamar**

C'est toute la question de la délimitation du champ. Quand on lance un dispositif tel qu'on l'a évoqué, il faut faire un premier travail de délimitation du champ, c'est-à-dire qu'est-ce qu'on appelle patrimoine, qu'est-ce qu'on appelle retombées. On a eu de longues discussions avec des économistes qui ne sont pas d'accord entre eux, on en a eu trois face à nous qui se battaient sur les questions de retombées directes et induites... Il faut donc adopter une procédure : effectivement, c'est comme ça, on discrimine mais tant pis. En ce qui concerne la délimitation du champ du patrimoine, nous, agence régionale du patrimoine de PACA, on a une mission sur le patrimoine protégé. Donc nous sommes rentrés dans la logique de conditionner notre propre démarche d'analyse de retombées économiques et sociales sur la légitimité de notre structure. Quand on a travaillé sur les retombées directes, on s'est calé sur ce type de patrimoine. Par contre quand on travaille sur les retombées induites, bien évidemment on élargit le cercle.

**Michèle Prats**

Quand vous dites « protégé », vous dites protégé au titre des MH, classé inscrit ?

**Hervé Passamar**

Oui, inscrit et classé

**Michèle Prats**

Uniquement inscrit et classé ? Vous êtes alors très loin du champ du seul patrimoine protégé car vous avez tous les sites classés... cela représente beaucoup plus que les seuls MH...

### Hervé Passamar

Bien sûr, mais quand on travaille après sur l'essentiel de l'économie du patrimoine, c'est le tourisme patrimonial. Même si effectivement l'impact économique lié aux grandes restaurations représente 15 ou 18%, qui laisse quand même une part très importante générée par le tourisme patrimonial. Mais le montant des billetteries est tout à fait marginal lui. Il n'est pas du tout négligeable.

En PACA, le montant des billetteries est à peu près équivalent au montant des travaux engagés par l'Etat et la Région. Cela démontre quand même qu'il y a un équilibre par le fait que le montant des billetteries équivaut au montant de l'argent public engagé par l'Etat et la Région.

Quand on va travailler sur le tourisme patrimonial au sens plus large, on s'appuie sur les données de l'observatoire régional du tourisme c'est-à-dire 34 millions de visiteurs dans la région PACA. Des données fiables, précises recoupées par l'ensemble des données et des chiffres qu'on peut trouver. La question, qui se pose immédiatement, c'est la part du tourisme et des visiteurs dont la principale motivation est liée au patrimoine. On va voir l'observatoire régional du tourisme, ils n'ont aucune donnée là-dessus, en PACA. Ils n'ont pas quantifié le tourisme dit patrimonial.

Xavier Greffe, depuis 30 ans, travaille sur ces questions et estime que le tourisme patrimonial en France c'est 17%. Dans notre enquête on prend 17% des 34 millions de visiteurs et on a un résultat. C'est celui qui figure dans la première enquête produite par l'agence, et, qui nous donne le résultat que j'évoquais tout à l'heure en terme d'emplois directs, indirects et induits.

Nous nous sommes quand même dit 17% au niveau national, il nous semble que la prégnance et l'importance du patrimoine, du fait patrimonial en PACA doit générer plus. On n'est pas à 17, on doit être au-delà.

L'année suivante, nous avons donc réalisé une étude en région PACA qui nous a permis de voir – une étude durant l'été, on a interrogé des gens sur des lieux dits neutres à Marseille, sur des aires d'autoroutes, à Marignane à l'aéroport ... de façon à avoir des réponses aussi objectives que possibles – et bien en région PACA c'est pas 17 mais 25% de gens qui déclarent que la principale motivation est le patrimoine. Mais quand ils disent le patrimoine, dans leur esprit ce n'est pas le patrimoine protégé, inscrit... c'est le patrimoine...

### Michèle Prats

Prenez les Alpilles, il n'y a pratiquement pas de monuments protégés dans les Alpilles. Prenez la Sainte-Victoire, quand on y a va, vous n'avez pas un monument classé. Par contre, les gens vont à Sainte-Victoire, dans les Alpilles et là les chiffres sont là.

### Hervé Passamar

Effectivement lorsqu'on évoque l'analyse des retombées directes, c'est-à-dire les recettes des billetteries, qui, elles sont calculées strictement sur une typologie de patrimoine que je viens d'évoquer. Par contre, quand on passe sur des effets indirects et induits, on travaille avec des données qui sont celles-ci, c'est-à-dire que maintenant on va considérer que 27% des visiteurs qui viennent en PACA ont une motivation patrimoniale donc on fait 27% de 34 millions.

On connaît très précisément le montant dépensé par jour par le tourisme culturel et patrimonial. Il est largement supérieur au tourisme balnéaire ou au tourisme qui a d'autres motivations. Cela nous permet effectivement d'apprécier l'impact économique indirect et induit patrimoine. Et là, effectivement, on est sur une notion du patrimoine qui est beaucoup plus large. Donc si vous voulez cela me paraît rééquilibré parce que encore une fois sur les retombées directes, qu'elles soient économique et sociales, on est strictement calé sur le patrimoine protégé inscrit et/ou classé. Par contre quand on va parler de retombées indirectes et induites, il faut parler du patrimoine indirect et induit parce qu'en effet, on va donner une vision restrictive du patrimoine. On a la possibilité de réintroduire des notions patrimoniales plus larges donc le patrimoine non-protégé évidemment.

### Michèle Prats

Mais à mon avis, il faudrait que vous réintroduisiez, malgré tout, les secteurs sauvegardés puisque c'est vraiment du patrimoine et que même le Ministère des Finances reconnaît le caractère patrimonial, dans la loi...

### Hervé Passamar

C'était une première étape cette démarche qu'on a réalisé. Il fallait partir de quelque chose donc on a préféré resserrer l'étude, quitte à l'élargir dans un second temps. Sinon, je suis tout à fait d'accord avec vous...

### Dominique Legrain, inspection générale de l'Environnement au Ministère de l'Ecologie et de l'Environnement

Je reviens sur cette notion de patrimoine. Vous êtes sur le patrimoine inscrit et classé et vous avez dit une chose intéressante : on est dans une logique de territoire parce qu'un monument n'est pas isolé, il est dans un territoire et il a tout un environnement.

Il me semble qu'il y aurait une piste de réflexion intéressante, car on est dans une problématique de développement durable. Vous avez montré très clairement les retombées économiques, sociales en termes d'emploi, d'insertion... Il y a tout ce volet de l'environnement ; je pense que cette politique des monuments pourrait s'inscrire

également dans ce troisième pilier du développement durable, qui est l'environnement au sens large.

Bien entendu il y a des choses évidentes. On est dans un paysage et on s'inscrit aussi dans un environnement où il y a les notions d'écologie, de biodiversité etc.... et les monuments peuvent être également des véhicules, des moyens de pédagogie sur cet aspect du territoire dans sa composition globale.

Il me paraît choquant que lorsqu'on parle du patrimoine, on ait deux visions : une vision du patrimoine culturel et généralement on pense au patrimoine bâti ; et une autre vision qui est celle du patrimoine naturel.

Quand on va dans une région, et c'est très net pour le tourisme, vous n'avez pas deux cerveaux, un cerveau qui regarde le château et un autre qui regarde les bois, les rivières... Et j'ajoute que, même sur les petits détails, qui peuvent paraître complètement anecdotiques, le patrimoine bâti peut être un vecteur de protection de l'environnement.

Je vais donner un exemple qui est l'Abbaye de Beauport à Paimpol. Au moment de la restauration des bâtiments de l'abbaye, il y a des aménagements qui ont été faits dans les toitures pour l'accueil des chauves-souris. On peut en rire en se disant les chauves-souris, ce n'est pas très important. Ils ont fait la même chose pour certains oiseaux nicheurs, pour des invertébrés. C'est un petit exemple mais on peut élargir considérablement aussi avec la gestion du patrimoine bâti dans le sens de tout ce qu'on connaît d'économie d'énergie, de déchets, de récupération d'eau de pluie...

Je voudrais simplement que cette notion de patrimoine bâti et de patrimoine culturel soit d'abord inscrit dans un territoire - cela je pense que vous êtes parfaitement d'accord - , on est dans une logique de territoire à tout point de vue ; et ensuite que les monuments historiques puissent également servir de langage et de paroles sur toutes ces problématiques d'environnement, d'écologie et de développement durable au sens large.

### **Hervé Passamar**

Je suis tellement d'accord avec vous que j'ai oublié de conclure l'intervention sur ce point là. Depuis 4 ans, on travaille sur ces questions d'impact économique et social tout en se disant on ne va pas passer notre vie à faire ça.

Il y a déjà deux chantiers qui nous attendent. Parallèlement, et par rapport à la notion de développement durable que vous évoquiez, on est en train de travailler à la mise en place d'un système d'observation pour compléter celui qu'on a élaboré et permettant de faire tout un travail de valorisation non économique, non monétaire, du patrimoine mais plutôt à travers d'autres indicateurs.

Il y a effectivement les indicateurs culturels mais aussi environnementaux. Nous ce qui nous intéresse c'est de décliner cela sur des modalités d'actions concrètes : cela veut dire, comme on l'a fait sur l'analyse de l'impact économique et social, de se doter d'outils, d'instruments de mesures, de critères fiables.

On édite trois ou quatre publications par an. Le prochain numéro est consacré à ce thème : patrimoine et développement durable, notamment au travers de la mise en avant

d'indicateurs de valorisation du patrimoine non monétaire, et principalement axés sur les problématiques environnementales. Je pense qu'il faut boucler cette boucle.

**Charles de Croisset**

C'est peut-être le moment de demander à Mme Dedieu et M.Hart de dire un mot du Livre Blanc qu'ils ont commandé au Pr Greffe.

**Frank Hart, Entreprise Quelin- vice président AEERPA**

On a commandé au Pr Greffe un Livre blanc sur le devenir des entreprises de restauration du patrimoine en Europe. Je me félicite qu'il y ait des ministères qui soient impliqués en France dans le patrimoine et j'espère que, lors du Budget qui va être voté, tous ces ministres vont être appuyés dans leur demande pour le financement du patrimoine.

C'est important pour nous car on forme actuellement beaucoup de personnes, et il nous faut une stabilité dans notre budget.

Nous avons donc commandé au Pr Greffe un Livre blanc montrant que le patrimoine est un atout, et non une charge. On le constate avec le tourisme et tout ce que cela peut impliquer au niveau économique.

Nous vous enverrons ce Livre blanc, dès que nous l'aurons finalisé, car il a été traduit en plusieurs langues.

La demande de restauration est insuffisante actuellement. On a constaté qu'au niveau de la restauration, on conduit à compromettre le niveau de sa qualité, par manque de formation..., il y a donc un déficit de compétences en croissance.

Il est intéressant de comparer les régimes fiscaux qui sont complètement différents dans d'autres pays étrangers.

Les entreprises de restauration doivent faire l'objet d'une attention particulière à l'occasion d'une politique générale de relance sur la restauration. Mieux valoriser le patrimoine, favoriser aussi son entretien, les travaux moins coûteux sur un long terme, pas sur des pics de restauration.

**Marion Dedieu, Entreprise Billon SA - Membre du CA de l'AEERPA**

Mais je crois aussi que le constat de M. Greffe est que, comme le disait M. Passamar, ce qui nous manque dans nos entreprises au niveau européen, ce sont ces maçons qui interviennent dans le patrimoine. Bien sûr, il y a les formations qu'on peut trouver dans différentes entreprises, mais la préoccupation c'est de trouver des centres de formation au niveau de l'Europe et cela on y travaille au sein de notre association. On essaie de créer des endroits de compétences où les différentes entreprises européennes pourraient se regrouper.

L'objet de notre travail aussi au niveau de l'AEERPA est de trouver et d'essayer de créer ces centres car c'est ce qu'il manque le plus. On s'aperçoit qu'il y a des compétences et des savoir-faire qui se perdent et il est primordial de les conserver.

Alors on s'aperçoit aussi au niveau des entreprises de restauration qu'on fait appel à des entreprises moins qualifiées que les nôtres.

### **Didier Horcholle**

C'est vrai qu'on est confronté à ce problème d'entreprises moins qualifiée, à cette baisse de la qualification.

En une dizaine d'années, au moins 15% de nos salariés partiront et ces 15% sont probablement les plus qualifiés de nos entreprises. Je pense qu'il y a une certaine urgence et l'action qu'on a développée peut-être une réponse, c'est vrai probablement pas la seule, mais enfin d'un autre côté on a essayé de prendre le destin en main.

### **Jean-Louis Pons, responsable mission voie verte au MEDAD**

La France est un très beau paysage culturel avec du patrimoine classé et vernaculaire ; tout cet ensemble fait sa richesse et c'est vrai que les touristes, comme disait M. Legrain, n'ont pas deux cerveaux. Ils voient un ensemble et c'est cet ensemble dont nous sommes les héritiers et les passeurs. Précédemment j'étais à la DATAR et je suivais le pôle d'Excellence Rurale. Dans ce pôle – pour revenir sur ce point très important de la formation – il y avait trois thématiques dont une thématique sur le patrimoine et le tourisme : nous sommes très attachés à tous ces problèmes de formation.

En matière de patrimoine vernaculaire, la vieille école qui a été créée par le comte Chabrol de Volvic, préfet de la Seine entre 1812 et 1830, est un exemple. C'est une école d'arts appliqués à Volvic ; autour de cette école, il y a eu toute une revalorisation du métier de la pierre de lave.

Là ils ont une véritable structure de gouvernement, c'est tout à fait intéressant, avec les carriers, les tailleurs de pierre, les émailleurs, les collectivités territoriales, la Ville.

Les pierres de Volvic sont venues en grand nombre à Paris par la gare des Batignolles qui existe à la fois près de Volvic et dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement.

L'école de Volvic s'est rapprochée d'une école qui se trouve plutôt dans le secteur de PACA, dans un autre pôle d'Excellence Rurale, qui est le pôle des Ogres de Roussillon ; ils ont fait un pôle extrêmement riche qui fonctionne très bien.

Il y a aussi l'école d'Avignon qui fait partie de ce pôle. Egalement concernant la pierre du Gard qui est aussi dans le pôle d'Excellence Rurale qui fait partie de ce réseau.

Ce problème de formation est tout à fait fondamental. Il serait intéressant d'arriver à créer un réseau, un réseau de formateurs, pour passer ces savoir-faire qui sont de plus en plus rares, vous avez raison. Il y a plusieurs personnes qui quittent leur métier et il faut absolument que ces savoir-faire puissent repartir.

Pour finir avec le vélo, on a des pôles d'Excellence Rurale qui traitent des pistes cyclables. Nous avons une double approche : l'approche création d'une piste cyclable sur une emprise voie ferrée et de part et d'autre de cette piste, il y a un patrimoine tout à fait intéressant, une ferme normande, du petit patrimoine vernaculaire, qui est suivie par

ICOMOS. Donc on a une approche globale et je vais faire en sorte – puisque je suis chargé maintenant de mettre en œuvre le schéma national des voies vertes- d’avoir cette approche globale car une piste cyclable n’est pas seulement un endroit pour se déplacer –il faut simplement regarder ce que font nos collègues autrichiens sur le Danube : une piste qui permet à plusieurs centaines de milliers de cyclistes de visiter les châteaux, et tout le patrimoine qui se trouve le long du Danube et en terme économique, les retombées sont, bien sur, tout à fait intéressantes.

Compte tenu des richesses que nous avons dans notre pays, nous ne devrions pas avoir de souci pour valoriser tout ça ; je pense qu’effectivement cette sectorisation, c’est un peu la caractéristique française, et empêche un petit peu ces effets multiplicateurs.

Nous avons tout intérêt à travailler en réseau et de façon à la fois à diffuser le savoir-faire et à transmettre ces valeurs de patrimoine et de formation.

### *Charles de Croisset*

Je vais peut-être faire une parenthèse qui paraît intéressante pour la Fondation du Patrimoine. Je vais vous taquiner car vous m’avez appris aujourd’hui qu’on pouvait transformer une voie d’eau en piste cyclable. Vous avez commencé par le canal du Midi, vous en êtes au Danube

Je voudrais ouvrir une parenthèse. Je crois– nous avons derrière vous le directeur de la Fondation du Patrimoine, Marie-Edith de Feuarent, nous avons bien sûr notre délégué PACA – qu’on aurait peut-être intérêt à avoir une petite réunion sur les pistes cyclables car nous, Fondation du Patrimoine, nous sommes donc plutôt dédié au patrimoine de proximité, visible de la voie publique - je suppose qu’on admette qu’une piste cyclable ouverte au public c’est une voie publique.

Il y a beaucoup de possibilité dans notre pays. On essaie de faire des pistes cyclables dans les villes anciennes, où il n’y a pas vraiment de place pour ça- bien sûr je comprends tout à fait pourquoi on le fait- . A la campagne c’est peut-être plus facile - puisqu’en France nous avons la passion des travaux publics n’est-ce pas. Nous avons 45 000 kilomètres de voies ferrées déclassées, on pourrait peut-être en faire des pistes cyclables très acceptables, je n’en sais rien.

C’est un sujet sur lequel on peut peut-être se rencontrer. Nous sommes particulièrement intéressés par ce que vous faites et les possibilités que cela peut ouvrir pour le patrimoine de proximité visible de ces pistes cyclables qui ont une vocation touristique évidemment. Parenthèse fermée...

### *Yves Verilhac, directeur de l’Atelier technique des espaces naturels*

En tant qu’ancien directeur du Parc Naturel des Monts d’Ardèche, je mandate pour 20 kilomètres d’anciennes voies ferrées désaffectées, ponctuel ouvrage d’art remarquable et que le département de l’Ardèche n’arrive pas à entretenir...

Mais je pense qu’effectivement, on est parti d’un à priori, on est parti un peu vite, comme quoi il était utile de mesurer l’impact économique de l’activité patrimoniale.

Moi cela m'intéresserait de savoir pourquoi cela est utile. Je me méfie toujours des choses pour lesquelles on est tous d'accord... J'y vois quand même plusieurs choses derrière. D'abord, il y a le fait qu'effectivement on est tous – travaillant dans le patrimoine – à la recherche de moyens supplémentaires et que c'est un argument de poids pour expliquer qu'il faut protéger le patrimoine. J'espère que ce n'est pas le seul et qu'on peut avoir une approche culturelle, pas de la poésie mais enfin qu'on ne protège pas uniquement dans une logique économique.

Le deuxième argument, c'est sans doute aussi de sortir d'une approche aussi passéiste. On va dire les vieilles pierres pour certains d'entre vous et les petites fleurs et les petits oiseaux pour d'autres. Je me réjouis que Dominique Legrain ait plaidé pour la paroisse de l'écologie en expliquant effectivement que c'était bien de ne pas sectorialiser.

Il y a le fait aussi de justifier des mesures de préservation du patrimoine dans le cas des élus locaux et c'est vrai que, quand on explique que c'est un vrai projet, c'est quand même plus facile. En tant qu'ancien directeur de Parc, je l'ai vécu.

Mais pourquoi cela paraît intéressant ? Moi, c'est plutôt l'angle des métiers qui m'intéresse, pas de l'emploi, qui à la fois va servir ici d'indicateurs d'évaluation - et vous l'avez indiqué comme ça avec les emplois directs, indirects et des emplois induits - mais qui va nous permettre d'améliorer les pratiques professionnelles ?

Et je fais le parallèle entre ce que vous avez dit, et les études conduites dans les Parcs Naturels régionaux par la Caisse des Dépôts dans les années 90, sur justement l'emploi direct, indirect et induit – je pense que ça avait conduit à en repérer environ 4 000, notamment avec tout ce qui était labellisation des produits derrière.

Nous-mêmes, nous avons réalisé un répertoire des métiers, qui est une base pour mieux définir ce que l'on fait dans les espaces naturels, et nous avons un projet d'observatoire des métiers. Et, à quoi cela nous sert ? Cela nous sert à organiser la mobilité, à améliorer l'offre de formation initiale parce qu'elle est déconnectée de la réalité de notre patrimoine – et je suppose que c'est la même chose pour le patrimoine culturel – et cela nous sert à adapter l'offre de formation continue.

Et moi je suis très très demandeur – et j'ai déjà fait des appels du pied et j'ai eu une très bonne oreille à la Fondation du Patrimoine – à ce qu'on fasse des choses ensemble, à ce qu'on fasse des outils transfrontières et des observatoire des métiers qui permettent de comparer – parce qu'on le fait avec l'agriculture, je ne vois pas pourquoi on ne ferait pas avec le patrimoine naturel et culturel, on le fait avec l'ANPE – donc chacun fait de son côté son observatoire et je pense qu'il manque un endroit sans doute au niveau régional – car je pense que le niveau régional est pertinent – où on puisse avoir une connaissance effectivement...

### Michèle Prats

Notre groupe de travail se penche sur les normes et le patrimoine en commençant d'abord par économies d'énergie et patrimoine.

Là, c'est une réflexion, je pense qu'il faut que nous ayons tous, et que nous l'ayons ensemble, pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité qu'il y a à avoir une approche différente. Nous ne rejetons pas la nécessité d'arriver à des économies d'énergie mais nous refusons l'obligation de moyens qui est proposée à l'heure actuelle et qui est contradictoire avec la préservation du patrimoine.

## Charles de Croisset

Votre intervention était très intéressante. Elle est à la fois passionnante et un tout petit peu hors-sujet par rapport à aujourd'hui. C'est un sujet un peu différent que nous avons traité, je crois, dans une réunion précédente, qui est très important et qui est celui de l'impact futur de la normalisation sur le patrimoine bâti.

Il ya l'aspect que vous indiquez, qui est très important, et il ya d'autres dimensions.

Après avoir dit qu'on était un peut hors-sujet aujourd'hui il ne faudrait pas que je continue car c'est un sujet d'une grande importance. Il peut y avoir le problème de la production d'énergie elle-même, car, quand on voudra développer les panneaux solaires, le jour où on aura couvert Saint-Emilion de panneaux solaires ce sera peut-être moins grave que d'abîmer le Havre, mais enfin bon... Les éoliennes sont un désastre total mais, au moins, elles, on sait que c'est de l'esthétique pur car cela ne produit pas d'électricité. Peut-être, par contre, que les panneaux solaires en produiront.

Et un troisième aspect auxquels sont très sensibles nos amis de Maisons Paysannes de France, il y a des normes techniques – alors cette fois-ci il va en avoir avec les économies d'énergies ou la production d'énergie – qui vont en réalité interdire d'entretenir des bâtiments anciens de manière correcte.

On a tout un sujet auquel, je crois, qu'il faudra consacrer une réunion qui est le sujet « des normes des bâtiments et préservation du patrimoine existant » puisqu'en effet - M. Horcholle le rappelait par le fait qu'il n' y a plus beaucoup de maçons dans les Monuments Historiques – je pense qu'on a un problème d'information très important, je pense qu'il y a très peu – je ne parle même pas de l'opinion – de décideurs en France qui se rendent compte qu'un maçon aujourd'hui n'est pas du tout quelqu'un qui sait travailler sur le patrimoine existant. On ne construit plus du tout de la même façon. Aujourd'hui, le maçon ne sait pas restaurer une vieille ferme ou un château ancien et je crois qu'il ne sait pas non plus restaurer les immeubles du Havre qui en ont pourtant bien besoin.

Sur le sujet d'aujourd'hui, nous avons encore quelques minutes et j'invite volontiers aux interventions.

Je voudrai à mon tour cette fois-ci poser une ou deux question, en particulier à M. Passamar s'il me le permet. Notre sujet, tel que je le vois, c'est l'impact économique du patrimoine.

Monsieur Verilhac a posé, à juste titre, la question sur le sujet lui-même en disant qu'elle est son utilité... Je crois qu'il est absolument fondamental - c'est-à-dire que vis-à-vis de l'opinion publique, comme des décideurs – si on reste dans une logique de dépenses, on va terriblement se limiter. Alors encore une fois, on aura toujours quelques crédits pour maintenir la toiture de la Cathédrale de Chartres ou de Notre-Dame, enfin tout juste d'ailleurs, avec l'aide de quelques américains ou quelques émirs du Golfe, il en faudra, peut-être pas pour les églises mais pour le Château de Versailles. Mais vis-à-vis de l'opinion française, tant qu'on est dans une logique de dépense et de coût, on est dans une logique très réductrice et très redoutable pour le patrimoine de proximité ; c'est d'ailleurs pour cela que la Fondation du Patrimoine s'y intéresse.

Encore une fois le très grand patrimoine d'une manière ou d'une autre s'en sortira peut-être mais le patrimoine de proximité, lui, ne s'en sortira pas du tout. Or, je pense qu'en France nous avons un très grand problème : nous avons d'abord une conception probablement limité du patrimoine mais, en gros, dans les régions non touristiques- au

nord de la Loire nous sommes dans des régions peu ou non touristiques-, il y a un désintérêt total pour le patrimoine ancien. C'est assez clair notamment dans nos régions rurales. On démolit peu d'églises maintenant mais on continue à démolir les bâtiments ruraux anciens, dans des régions encore une fois non touristiques. On a vraiment un problème de prise de conscience du fait que le patrimoine est quelque chose qui a une valeur économique. Alors on a parlé de flux et d'emplois, de stock – la valeur marchande des bâtiments, est-ce qu'un bâtiment à caractéristique patrimonial vaut plus cher ou pas qu'un bâtiment qui n'a pas de valeur patrimonial ? – tant que nos concitoyens ne seront pas persuadés que cela vaut plus cher, ils ne s'y intéresseront pas.

Moi ce qui m'a frappé dans l'intervention de M. Passamar, c'est aussi les très grandes difficultés que connaît son agence régionale à produire des chiffres crédibles. Et, en effet, vous nous avez bien montré combien le sujet était difficile.

J'en viens maintenant à ma question qui est très éloignée de ce que je viens de dire. Vous avez dit, qu'à votre avis, la fréquentation des monuments que vous avez visités était structurellement en érosion. En d'autres termes, vous avez dit que nous avions un problème de vocation de ce patrimoine, d'utilisation. Je crois – et ma question est un peu maladroite – que nous sommes face à un très grand problème en effet - je suis donc sorti de ce que j'ai dit sur l'estimation de la valeur etc.... - et j'en viens à ma question qui est : comment fait-on pour trouver une vocation au patrimoine ? Vous nous avez dit quelque chose encore une fois qui m'a beaucoup inquiété pour ma part, c'est-à-dire tout en nous disant qu'il y avait plutôt plus de gens qu'on ne croyait qui disaient venir pour le patrimoine, en fait il y en a de moins en moins qui vont dans votre région vers les grands monuments. Alors cela veut dire que les monuments déjà visités ont un problème de vocation et qu'est-ce qu'on va faire pour ceux qui ne sont pas ou peu visités ? Nous avons un patrimoine qui a un grand problème de vocation.

L'actualité parle beaucoup des églises et de leur utilisation. Pas toutes mais un certain nombre. Il y a manifestement des réticences politiques mais l'affectation des églises au culte concernent aujourd'hui une minorité des églises, et ce n'est pas fréquent.

Deuxième question, les résidences privées, d'une manière générale, bien entendu on pense aux châteaux dont beaucoup ne sont pas classés- là où il n'y a pas beaucoup de résidences secondaires, de tourisme etc... les maisons paysannes ou les bâtiments agricoles utilitaires sont délaissés par la population très souvent parce qu'il faut faire des choses plus modernes qui sont plus commode et dont on ne voit pas la valeur. Donc, sans vocation, il n'y a pas de valeur économique

Vous nous avez dit des choses assez préoccupantes sur la vocation de ce qui est déjà visité. Et mon propos, c'est que s'il est très peu visité, c'est encore plus grave. Donc, vu de votre agence régionale, vu de PACA, qui a l'avantage par rapport à d'autres régions d'avoir beaucoup de touristes, qui à priori sont ouverts à la notion de patrimoine, comment peut-on faire pour relancer cette vocation qui est la clé d'une valeur économique encore une fois ?

### **Hervé Passamar**

C'est peut-être moins grave que ce que j'ai pu décrire. Quand je dis qu'il y a une érosion des visites sur les grands sites – il y a un phénomène en PACA qui est intéressant, c'est-à-dire les grands sites et notamment sur le patrimoine antique qu'on a

étudié notamment parce qu'il y a ce fameux plan, connaissent aujourd'hui une désaffection du public. Les explications mises en avant par les gestionnaires ne nous satisfont pas du tout parce qu'elles sont purement de l'ordre conjoncturel. L'hypothèse qu'on peut faire c'est que les modes de gestion sont aujourd'hui obsolètes. Et on peut prendre plein d'exemples, en termes de billetteries, en termes d'absence de mises en réseau de ces différents sites et monuments à travers ce qu'on peut appeler des parcours, à travers une existence d'une buvette, de toilettes... il y a des tas de raisons – on les a un peu listées – qui font que l'offre est inadaptée aux attentes, donc une baisse relativement importante. Par contre, sur le nord de la région, sur les Alpes de Haute Provence, et sur les Hautes-Alpes, il y a un certain nombre de sites entre guillemet moins prestigieux, un patrimoine plus diffus sur lesquels il y a une fréquentation constante, voire en hausse.

Il y a une double analyse à faire. D'une part ce type de patrimoine rencontre un écho de plus en plus important de la part de visiteurs - qui en ont peut-être un peu assez aussi d'être « maltraités » sur des sites touristiques où on les presse comme des citrons avec une qualité d'accueil qui n'est pas toujours au rendez-vous - avec une qualité globale supérieure sur des territoires ruraux. Mais en même temps, ce qui est intéressant, c'est de faire un travail de contextualisation économique et social. Je veux dire que les 140.000 visiteurs sur le département des Alpes de Haute Provence, en terme de données relatives, quand on compare l'emploi généré par les 140.000 visiteurs de la Citadelle de Sisteron, quand on ramène cela sur le département en équivalent temps plein, je peux vous dire que la prégnance patrimoniale est bien supérieure sur un territoire rural de Hautes-Provence que sur les Bouches du Rhône par exemple ou les 800.000 visiteurs d'Avignon, ramenés à la dimension économique du département des Bouches du Rhône, la prégnance patrimoniale des sites majeurs du patrimoine antique - qui sont situés géographiquement sur les Bouches du Rhône - n'est pas moindre que quelques sites « moins prestigieux » qui sont sur les alpes des Hautes Provence ou sur les Hautes Alpes où, effectivement, contextualisé par rapport à une économie locale et à une démographie locale, l'importance de ce patrimoine est tout à fait significative et très importante. Donc on n'a pas du tout fait une espèce de hit parade des grands monuments les plus visités avec une échelle qui nous dirait qu'il y a toujours les mêmes qui génèrent 80% de la billetterie sur la région PACA et les autres ont une importance relative. Cette importance relative, elle est à remettre aussi dans un contexte territorial.

Par rapport à la question de la vocation que vous évoquiez, on la pose un peu différemment, notamment avec la Région et les Conseils généraux, c'est la question de la mutation des fonctions. Redonner vie à un monument ou un site par un projet, la mobilisation de financement, cela veut dire penser un projet sur ce site, donc lancer des mutations dans sa fonction originelle. Quand on travaille avec la mairie de Briançon sur des sites Vauban, personne aujourd'hui n'a suffisamment d'argent qui permettrait de sanctuariser ces sites, un patrimoine en plus classé à l'UNESCO : on va faire une restauration, sans se préoccuper derrière d'un quelconque projet ou d'un ensemble de projets, ou d'activités ou de fonctions nouvelles par rapport à leur fonction première – c'est du patrimoine militaire alors, qu'aujourd'hui, il doit être pensé dans un contexte social et économique totalement différent – et qu'est ce qu'on va penser comme projet aujourd'hui autour de ces monuments ? Il y a là des gens qui ont des idées passionnantes. On voit des centres d'art contemporain qui sont installés dans des châteaux, on va pouvoir croiser des financements qui vont favoriser, faciliter – c'est le cas sur les Alpes de Haute Provence de sites qui ont pu être restaurés notamment parce

qu' au-delà de la restauration nécessaire et importante de ce site, de ce monument ou de ce château, il y a des projets de développement d'art contemporain par exemple, qui génèrent et mobilisent d'autres types de financements qu'on va pouvoir croiser avec ceux qui vont servir à une restauration. Mais, sans ce programme de développement d'art contemporain, avec tout un projet territorial, on n'aurait pas pu mobiliser l'argent sur la restauration du bâti. Autrement dit, la restauration du bâti a été rendu possible par la conception et la mise en œuvre d'un projet, en l'occurrence d'art contemporain, mais cela peut être de tous les univers, des centres d'animation sociale par exemple, qui de toute façon vont être pensées à travers deux critères. Localement, à quel besoin ils vont répondre ? Des besoins économiques, sociaux, touristiques... et également en quoi vont-ils faciliter la possibilité ou pas de mobiliser le financement nécessaire pour se lancer dans un projet de restauration - parce qu'il y a globalement de moins en moins d'argent. Donc il faut faire œuvre d'imagination et de créativité. Et moi je trouve que parfois c'est sain. C'est sain parce qu'effectivement, on a vu chez nous quelques exemples de restauration relativement inutiles. Il y a effectivement quelques sites qu'on peut sanctuariser et autour desquels on n'a pas besoin de se poser la question de la mutation et de l'évolution d'un projet économique, social... le site en tant que tel doit être sauvegardé. Point. Enfin, sur les 2200 monuments protégés de la région PACA, on peut les compter presque sur les doigts de la main, mais par rapport à tous les autres, je pense qu'il est sain et nécessaire et légitime de se poser des questions. Pour moi c'est plus l'évolution de la vocation initiale.

### *Charles de Croisset*

Si un bâtiment existe c'est, qu'à un moment, il y a eu vocation. Il existe certes des bâtiments qui n'ont jamais été utilisés pour leur vocation initiale, et généralement ce sont les bâtiments construits par l'Etat. L'exemple le plus spectaculaire, ce sont les abattoirs de la Villette qui ont été transformés en autre chose que les abattoirs, qui ont été transformés en espace culturel pratiquement directement.

Mais généralement, il y a eu une vocation d'origine, et c'est plus une évolution de la vocation. Et elle est inévitable...

### *Hervé Passamar*

Elle est inévitable et elle est passionnante. Il faut voir aussi certains projets, à mon avis complètement décalés par rapport à ce qu'étaient ces monuments, mais qu'il faut respecter aussi en tant que tel. On ne peut pas faire n'importe quoi, n'importe où, au seul titre de favoriser le tourisme local. Il y a des exemples qui sont relativement loupés. Donc, il y a quand même la prise en compte intrinsèque de ce qu'est ce monument, ce site, cet édifice. Le problème c'est qui conduit cette réflexion locale, à travers quels instruments de mesure et on retombe sur ce que nous nous appelons la démarche de l'analyse de l'impact économique et social ; c'est-à-dire ça permet effectivement d'avoir un certain nombre d'outils qui permettent de mieux penser cette évolution, l'incidence que cela va pouvoir avoir en termes économiques et sociaux. Donc, de ce point de vue, c'est nécessaire. Mais toute la problématique est là. D'autant plus que, encore une fois, dans un contexte de décentralisation, il est évident que, on le

voit bien dans le conseil régional PACA, on se pose de plus en plus la question comme ça et sans forcément avoir les instruments, les outils qui permettent de penser ces évolutions et ces mutations parce que c'est complexe.

**Louis Lenormand, délégué en Ile-de-France de la Fondation du Patrimoine**

A propos des fortifications de Vauban, la Fondation a donné un prix pour la réutilisation d'un bastion de Vauban qui a été transformé en marché couvert. C'est une idée communale.

Vous avez parlé des retombées économiques et d'emploi concernant l'argent qu'on peut mettre dans le patrimoine. C'est vrai, mais on peut dire cela de bien d'autres choses : le sport, la santé, les services...

A partir du moment où vous injectez de l'argent quelque part, cela crée des emplois et une économie nouvelle, donc cela ne me paraît pas déterminant dans l'action sur le patrimoine.

Ce que j'ai pu remarquer - j'ai été pendant plus de trente ans en Saône-et-Loire, ABF et délégué de la Fondation du Patrimoine - c'est que la prise en compte du patrimoine est devenu à peu près depuis 75, un fait de société dans les parties reculées où j'étais. C'est-à-dire avant 75, le patrimoine était l'affaire des Beaux-arts et puis c'est tout. Maintenant, la population locale qui est purement rurale, s'intéresse beaucoup à la remise en état des bâtiments ruraux, même les plus modestes.

Il y a également de plus en plus d'associations dans nos campagnes qui s'intéressent également à la protection du patrimoine. Donc le patrimoine rural a maintenant des défenseurs sur place. La difficulté, c'est qu'on ne trouve pas d'artisans parce qu'on ne va pas faire appel à de grandes entreprises des Monuments Historiques pour retaper un four à pain, un colombier ou un pigeonnier donc ce sont les artisans qui peuvent intervenir. Et la plupart du temps, ils ne sont pas préparés à ça.

Quand on regarde de près, c'est que dans les écoles professionnelles du Bâtiment, on n'apprend pas les techniques du bâti ancien. On apprend qu'à coller des agglos, couler du béton... Donc personne ne parle de prendre les choses au départ, c'est-à-dire par les écoles professionnelles, pour qu'il y ait maintenant des artisans dans les campagnes qui interviennent sur le patrimoine rural. Et c'est là-dessus qu'on a beaucoup de difficultés à amener de la qualité. Alors M. le Président disait qu'on démolissait des patrimoines ruraux, il y a pire que ça, c'est qu'on les transforme. On en fait des fermettes, des caricatures. C'est encore pire que de démolir. Mais c'est fait avec de très bonnes intentions. Des personnes retapent des fermes anciennes, de façon épouvantable, mais en pensant que c'est dans le droit fil du patrimoine car il n'y a pas encore dans les campagnes suffisamment - parce que l'artisan c'est encore la première personne consultée par le propriétaire, rarement l'architecte.

Cette intervention est mitigée, à savoir que moi, j'ai de l'espoir car comme je vois que cette prise de conscience du patrimoine se renforce tous les ans, j'imagine donc que dans quelques années ce sera entré dans les esprits des civils et d'un autre côté je suis inquiet car il n'y a pas de personnel pour entretenir ce patrimoine.

**Charles. de Croisset**

Nous avons donc un point de vue différent car moi je m'inquiète plus de la vocation. Je pense que là où il y a vocation, il y a un chemin. On va peut-être faire un tour de piste des conclusions : M. Néraud au titre de la Fondation du Patrimoine puis nous allons demander à nos deux intervenants s'ils veulent bien nous apporter leurs conclusions.

**Frédéric Néraud, directeur général de la Fondation du Patrimoine**

Pour la Fondation du Patrimoine, je voudrais simplement insister sur le fait qu'on est tout à fait intéressé par la démarche qui a été suivie en PACA puisque nous-mêmes, dans notre communication autour de la nécessité de sauvegarder le patrimoine, on insiste beaucoup sur le fait que, au-delà de la dimension culturelle, il y a une réelle dimension économique de par les effets induits, au premier chef sur l'activité du bâtiment mais aussi sur le renforcement de l'attractivité touristique du territoire ; à tel point que d'ailleurs, dans les documents que nous éditons, nous insistons sur cette dimension en nous basant sur les études qui ont été faites par l'INSEE il y a une dizaine d'années en terme de conversion sur les chantiers sur le bâti ancien en nombre d'emplois créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment.

C'est vrai que, si on pouvait avoir une vision plus large de tout ce que vous appelez les effets induits et indirects, je crois qu'effectivement cela pourrait nous aider à conforter les démarches que nous pouvons faire en particulier auprès des collectivités territoriales et aussi auprès des possibles mécènes quant à l'intérêt global qui s'attache à la préservation du patrimoine.

Je crois qu'on aura intérêt à voir comment, à l'échelon régional, mais aussi dans un cadre national, on pourrait davantage travailler ensemble pour faire ressortir cet impact sur le développement local de la sauvegarde du patrimoine.

**Didier Horcholle**

Il paraît très important dans l'avenir de pouvoir mutualiser toutes nos actions de manière à marcher dans la même direction.

**Hervé Passamar**

Je voulais vous remercier de votre accueil. Je voudrais juste ajouter un mot par rapport à l'intervention de Monsieur Lenormand. Ce n'est pas une conclusion c'est juste que je repense à ce que vous disiez : tout genre de l'économie, tout crée de l'emploi en gros quelque soit le secteur d'activité. Oui, sauf que je fais deux remarques.

D'abord le rapport n'est pas le même. C'est-à-dire que, quand on voit par exemple en PACA que pour 1 euro investi, le patrimoine en génère 13 dans l'économie régionale ; je veux dire que ce type de rapport on ne le retrouvera pas systématiquement sur le

sport, la santé... Il y a quand même une singularité tout à fait notable et surprenante sur le champ du patrimoine.

Puis deuxième remarque, on remet beaucoup moins en question aujourd'hui, il me semble, la dépense publique sur le secteur de la santé ou autre que sur la culture. La culture est sérieusement questionnée en terme de dépense publique. Donc, il me semble qu'il est de notre devoir, en tant qu'acteur de ce champ de la culture et du patrimoine, de nous doter aussi d'instruments qui contribuent à une meilleure visibilité. Je ne dis pas valorisation à outrance mais déjà de créer les conditions d'une meilleure visibilité. Voilà c'est dans cette démarche là qu'on s'inscrit.

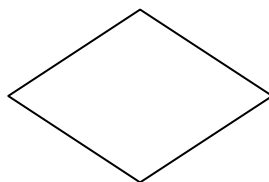
### Charles de Croisset

Merci beaucoup. C'était une belle conclusion, je crois, et on est tout à fait sur la même longueur d'onde que vous. Nous allons essayer d'apporter notre petite pierre à cet édifice en faisant un article dans notre lettre à partir de ce qui a été dit aujourd'hui. Peut-être qu'on peut donner la parole à M. Passamar directement sur ce thème. On va consacrer une partie d'un numéro à tous les maires qui reçoivent le Courrier des maires à ce sujet que nous avons traité aujourd'hui.

Je rejoins complètement ce que vous avez dit dans votre conclusion sur l'importance d'essayer de mesurer et notamment vous avez parlé d'effets multiplicateurs à la fin, et d'essayer de communiquer les éléments de mesure. Je crois que c'est très important et je crois que vous avez raison de dire que les dépenses de santé ou de sport ne sont à l'évidence pas menacées. Alors que l'intérêt économique du patrimoine, c'est là-dessus que j'ai fait ma propre intervention tout à fait maladroite, mais l'intérêt économique du patrimoine n'est pas reconnu, sauf quand il y a une dimension économique évidemment. La personne qui a le café en face du Père Lachaise n'est sans doute pas consciente que le cimetière du Père Lachaise est un élément du patrimoine. Donc cette conscience est vraiment très récente et je crois qu'il faut – et je suis très heureux d'avoir fait votre connaissance – que nous allons essayé de contribuer à notre modeste mesure là-dessus mais c'est un sujet clé.

Sans évolution des vocations et sans reconnaissance de l'impact économique positif du patrimoine, on aura encore plus de mal mais on en aura de toute façon.

Merci beaucoup à tous.



Compte-rendu réalisé par Julie TROUVE- GUEURY

06 11 70 30 95

N° de SIRET : 483 810 347 000 11